

À l'intention des pharmaciens propriétaires

Avis de ruptures de stock

(Cyclomen, Caps. 50 mg)

(Cyclomen, Caps. 100 mg)

(Cyclomen, Caps. 200 mg)

1. La Régie de l'assurance maladie du Québec vous informe que la compagnie SanofiAven est présentement en rupture de stock pour le produit suivant :

Cyclomen	Caps.	50 mg	02018144
----------	-------	-------	----------

Durant la période de rupture de stock, la Régie accepte de payer au pharmacien le prix réel d'acquisition pour la mise en capsule du mélange de poudre de danazol avec tout autre véhicule ou adjuvant inscrit à la *Liste des médicaments*, et ce, depuis le **18 mai 2018**. Vous devez alors utiliser le code de service professionnel approprié à la préparation de capsules.

Pour ce faire, vous devez utiliser le code de facturation suivant :

Danazol	Caps.	50 mg	99101463
---------	-------	-------	----------

Si vous faites préparer la mise en capsule du mélange de poudre de danazol avec tout autre véhicule ou adjuvant inscrit à la *Liste des médicaments* à l'extérieur de votre pharmacie, la Régie remboursera exceptionnellement le prix réel d'acquisition incluant les frais de préparation et de transport, s'il y a lieu, à même le coût du médicament. De plus, vous devez utiliser le code de service professionnel approprié à l'exécution ou au renouvellement de l'ordonnance.

Une nouvelle infolettre vous sera transmise lorsque les stocks seront rétablis.

2. La Régie de l'assurance maladie du Québec vous informe que la compagnie SanofiAven est présentement en rupture de stock pour le produit suivant :

Cyclomen	Caps.	100 mg	02018152
----------	-------	--------	----------

Durant la période de rupture de stock, la Régie accepte de payer au pharmacien le prix réel d'acquisition pour la mise en capsule du mélange de poudre de danazol avec tout autre véhicule ou adjuvant inscrit à la *Liste des médicaments*, et ce, depuis le **18 mai 2018**. Vous devez alors utiliser le code de service professionnel approprié à la préparation de capsules.

Site Web et fils RSS

www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels
Abonnez-vous à nos fils RSS

Téléphone

Québec 418 643-9025
Ailleurs 1 888 883-7427

Télécopieur

Québec 418 528-5655
Ailleurs 1 866 734-4418

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 17 h
(mercredi de 9 h 30 à 17 h)

Pour ce faire, vous devez utiliser le code de facturation suivant :

Danazol	Caps.	100 mg	99101464
---------	-------	--------	----------

Si vous faites préparer la mise en capsule du mélange de poudre de danazol avec tout autre véhicule ou adjuvant inscrit à la *Liste des médicaments* à l'extérieur de votre pharmacie, la Régie remboursera exceptionnellement le prix réel d'acquisition incluant les frais de préparation et de transport, s'il y a lieu, à même le coût du médicament. De plus, vous devez utiliser le code de service professionnel approprié à l'exécution ou au renouvellement de l'ordonnance.

Une nouvelle infolettre vous sera transmise lorsque les stocks seront rétablis.

3. La Régie de l'assurance maladie du Québec vous informe que la compagnie SanofiAven est présentement en rupture de stock pour le produit suivant :

Cyclomen	Caps.	200 mg	02018160
----------	-------	--------	----------

Durant la période de rupture de stock, la Régie accepte de payer au pharmacien le prix réel d'acquisition pour la mise en capsule du mélange de poudre de danazol avec tout autre véhicule ou adjuvant inscrit à la *Liste des médicaments*, et ce, depuis le **18 mai 2018**. Vous devez alors utiliser le code de service professionnel approprié à la préparation de capsules.

Pour ce faire, vous devez utiliser le code de facturation suivant :

Danazol	Caps.	200 mg	99101465
---------	-------	--------	----------

Si vous faites préparer la mise en capsule du mélange de poudre de danazol avec tout autre véhicule ou adjuvant inscrit à la *Liste des médicaments* à l'extérieur de votre pharmacie, la Régie remboursera exceptionnellement le prix réel d'acquisition incluant les frais de préparation et de transport, s'il y a lieu, à même le coût du médicament. De plus, vous devez utiliser le code de service professionnel approprié à l'exécution ou au renouvellement de l'ordonnance.

Une nouvelle infolettre vous sera transmise lorsque les stocks seront rétablis.